



Guide méthodologique  
d'élaboration de PPRI

## Renforcement des capacités :

Un renforcement des capacités a été proposé aux services de l'Etat. L'ambition a été de former un groupe d'agents afin de devenir des formateurs prêts à délivrer à leur tour un programme de formation dont ils ont acquis la maîtrise du sujet. Les formations ont pour cible finale les services déconcentrés qui auront la charge d'instruire les projets et de veiller au respect de la réglementation imposée par les PPRI.

## IMPACTS ACTEURS ET PERSPECTIVES

L'objectif est de valoriser les résultats et la gouvernance.

### Pratiques innovantes introduites :

L'étude a développé l'approche novatrice introduite dans la révision du Code de l'urbanisme. Elle reflète une nouvelle manière de prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme au Sénégal. Ces innovations se situent à la fois sur les plans méthodologiques, réglementaires, techniques et institutionnels.

- **Intégration du risque d'inondation dans la planification urbaine** : le corpus juridique de l'urbanisme dispose pour la première fois d'un outil permettant véritable la prise en compte du risque inondation dans le développement urbain, de manière autonome ou annexé aux documents d'urbanisme.
- **Développement du premier Guide méthodologique national pour les PPRI** : l'étude a conduit à la rédaction du Guide d'aide à l'élaboration d'un Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI).
- **Approche participative et concertée** : démarche de co-construction du PPRI avec les services de l'Etat concernés par les inondations, l'urbanisme ou l'aménagement du territoire.
- **Promotion des solutions basées sur la nature** : en encourageant des occupations du sol adaptées et résilientes aux inondations dans la planification urbaine.
- **Renforcement des capacités et transfert de compétences** : le projet a structuré un programme de formation pouvant devenir autonome à la fin du projet.

### Perspectives

Mise en œuvre du cadre national des PPRI



Mise en œuvre du PPRI conçu sur le Bassin  
Versant du Lac Rose et élaboration de  
nouveaux PPRI sur les autres territoires  
exposés aux risques inondation

### Acteurs du projet



## Étude de définition des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) dans la réglementation et de son opérationnalisation par l'élaboration du PPRI pilote du bassin versant du Lac Rose

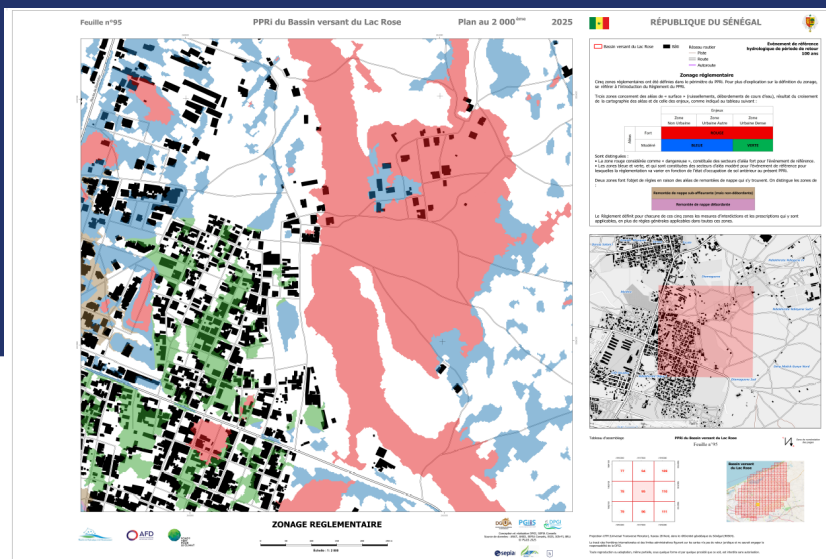
Etude pour l'opérationnalisation de l'outil de plan de  
prévention des risques d'inondation

### FICHE D'IDENTITE DU PROJET

|                       |                                                                                                                                                                |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Période :             | 01/2024 – 10/2025                                                                                                                                              |
| Bailleur :            | Fonds Vert pour le climat<br>Agence Française Développement                                                                                                    |
| Client :              | Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)<br>Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Architecture<br>(DGUA) (bénéficiaire principal du marché) |
| Montant :             | 477 690 €                                                                                                                                                      |
| Direction du projet : | Cellule de gestion de projet / Direction de la Prévention<br>et de la Gestion des inondations                                                                  |







Extrait de la cartographie du zonage réglementaire sur le PPRI du Bassin Versant du Lac Rose

## COMPOSANTES ET RÉALISATIONS

### Élaboration d'un cadre national pour l'adoption des PPRI :

Suite à la révision du Code de l'Urbanisme en 2023, l'étude a porté sur la consolidation de l'outil Plan de Prévention des Risques Naturels – volet Inondation (PPRI) dans l'arsenal réglementaire et son opérationnalisation. Une partie du travail a consisté à élaborer le cadre national de l'outil PPRI. Une véritable approche de co-construction a été mise en place avec les

services de l'Etat et a donné lieu à l'organisation de 26 réunions ou ateliers permettant de garantir la meilleure pertinence du dispositif et de favoriser son acceptabilité. Ce travail a été consolidé par celui de l'expérimentation qui a visé à implémenter le PPRI sur un territoire pilote afin de servir d'exemple de mise en œuvre et ainsi de bénéficier d'un premier retour d'expérience.

### Expérimentation du PPRI sur le bassin versant du lac Rose

Un premier PPRI a été élaboré au Sénégal dans le cadre de l'étude sur le Bassin Versant du Lac Rose (Sangalkam et Bambilor). Le PPRI, en tant qu'outil réglementaire de prévention, vise à protéger durablement la population et les infrastructures face aux inondations, en encadrant l'urbanisation et en réduisant les expositions aux risques.

Ainsi ont été élaborées les pièces obligatoires constitutives du PPRI du Bassin Versant du Lac Rose, c'est-à-dire :

- Une carte représentant les aléas considérés dans le PPRI.
- Une carte délimitant le zonage réglementaire.
- Un règlement précisant les interdictions et les

**règles applicables dans chacune des zones du zonage réglementaire.**

Les règles fixées par le règlement s'adaptent au contexte local. Les zones où le risque est maximal, il est interdit de construire et des mesures peuvent même être prises sur l'existant (réduction de la vulnérabilité ou expropriation dans les cas les plus dangereux). Dans les zones où le risque est plus acceptable, il peut être autorisé de construire sous conditions (par exemple en surélevant le premier plancher ou en créant des espaces refuges à l'étage). Dans toutes les zones des aménagements simples et résilients peuvent être autorisés (par exemple parcs urbains inondables, corridors vert, espaces de maraichage urbain).

### Élaboration d'un guide méthodologique de PPRI :

Un guide d'élaboration de PPRI a été proposé dans le cadre de l'étude du PGIIS. Il s'appuie sur l'expérience acquise au cours du travail de cadrage national et d'expérimentation sur le Bassin Versant du Lac Rose. Ce guide constitue la première référence méthodologique nationale pour l'élaboration des

PPRI au Sénégal. Il traduit les acquis du PGIIS en outils réglementaires concrets, favorisant une planification urbaine résiliente, une meilleure coordination institutionnelle et une intégration durable du risque d'inondation dans les de développement des territoires.

## CONTEXTE ET OBJECTIF

### Contexte général du PGIIS

Les inondations sont devenues un risque naturel omniprésent et croissant au Sénégal, exacerbé par le changement climatique et l'urbanisation rapide (imperméabilisation, construction dans des zones inondables). Entre 1910 et 2020, 23 événements exceptionnels ont été enregistrés, causant 98 décès et impactant plus de 1,2 million de personnes (source : EM-DAT, CRED / UCLouvain, 2024, Bruxelles, Belgique). Les coûts associés aux dommages pourraient atteindre 6,3 % du PIB (source : Stratégie Nationale de Développement du Sénégal 2025-2029).

Pour remédier à cette situation, le Gouvernement du Sénégal a mis en place, avec le concours de l'AFD et du FVC, le **Projet de Gestion Intégrée des Inondations au Sénégal (PGIIS)**. Le projet vise à trouver une réponse plus durable en s'appuyant sur une approche scientifique et institutionnelle de gestion des inondations urbaines à l'échelle locale et nationale. **Le ministère de l'Hydraulique**

**et de l'Assainissement (MHA)** assure la maîtrise d'ouvrage du PGIIS et une cellule de Gestion du Projet a été mise en place et logée à la **Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations (DPGI)**.

Le PGIIS, contribue ainsi à opérationnaliser une politique intégrée à l'échelle nationale pour la gestion des risques liés aux inondations afin d'optimiser les investissements au niveau national et à l'échelle locale en intégrant des solutions diversifiées ne recourant plus systématiquement aux infrastructures, faisant appel aux solutions basées sur la nature, intégrant la problématique de ruissellement, de manière inclusive en élargissant l'éventail des contributeurs et des consultations tout au long du processus. Enfin, le projet aura des impacts positifs sur l'adaptation aux changements climatiques, notamment au travers de la réduction de la vulnérabilité aux inondations.

Le PGIIS est articulé autour des 4 composantes suivantes :

- |                                                                          |                                                                                         |                                                         |                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Composante 1</b><br>Améliorer la connaissance du risque d'inondation. | <b>Composante 2</b><br>Réduire la vulnérabilité des territoires au risque d'inondation. | <b>Composante 3</b><br>Prévenir le risque d'inondation. | <b>Composante 4</b><br>Renforcer la gouvernance du risque d'inondation. |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|

### Présentation de l'étude : contexte, objectifs, activités et localisation des sites pilotes

L'étude s'inscrit dans la composante 2 du PGIIS. Il porte comme objectif principal de compléter l'ensemble des mesures de réduction de vulnérabilité préconisées par le PGIIS en dotant le corpus réglementaire de nouvelles dispositions qui opérationnalisent les objectifs de résilience, de réduction et d'adaptation au cœur du processus de la planification urbaine, vis-à-vis du risque

inondation. La démarche consiste à élaborer un cadre de référence permettant aux acteurs institutionnels, aux collectivités territoriales, aux bureaux d'études de disposer de méthodologies et d'outils, à déployer sur tout le territoire sénégalais.

Le groupement SEPIA Conseils / GAU2D / Concerto a été sélectionné pour la réalisation de ce marché.

